

République Française
Département
MAINE-ET-LOIRE

Extrait du registre
des délibérations de la commune de SOUZAY-CHAMPIGNY
séance du 03/03/2016

L' an 2016 et le 3 Mars à 20 heures, le Conseil Municipal de cette Commune, régulièrement convoqué, s' est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de BOISSONNOT Alain Maire

M. BOISSONNOT Alain, Maire, Mmes : BONNEAU Isabelle, DUCCESCHI Eliane, FOURREAU Evelyne, FRADIN Marie-Pierre, MOUSSEAU Dominique, MM : BERGE Bernard, COULON Denis, DURAND Tony, MARQUES Manuel

Absent(s) : M. DEZE Laurent

Excusé(s) ayant donné procuration : Mmes : PATURAL Josette à Mme DUCCESCHI Eliane, RAHAL Sylvie à Mme BONNEAU Isabelle, MM : BERTRAND Christian à Mme FRADIN Marie-Pierre, GUIOCHEAU Bernard à M. MARQUES Manuel

Nombres de membre

- Afférents au Conseil municipal : 15
- En exercice : 10

Date de la convocation : 29/02/2016

Date d'affichage : 29/02/2016

Acte rendu exécutoire

après dépôt en SOUS-PREFECTURE

le : 07/03/2016

et publication ou notification

du : 07/03/2016

Secrétaire de séance : M. DURAND Tony

SOMMAIRE

TOITURE DU LOCAL DE L'ASSOCIATION DE CHASSE
TRAVAUX D'ELECTRICITE DANS UN LOGEMENT COMMUNAL RUE DES DUCS D'ANJOU - 1er étage
TRAVAUX DE PEINTURE GRANDE SALLE VILLENEUVE

réf : 2016_012

TOITURE DU LOCAL DE L'ASSOCIATION DE CHASSE

Madame BONNEAU, adjointe au Maire, présente à l'Assemblée les devis pour la réfection de la toiture du local communal servant au syndicat de chasse de Souzay-Champigny.

Les devis présentés sont les suivants :

- Grand bâtiment :

- SARL Devaud, 105 Rue St Jean des Bois à Allonnes (49950), pour un montant de 4 441.43 € HT,
- Toiture Chesneaux-Ribault, ZA du Pré Bertin à Varennes/Loire (49730), pour un montant de 5 067.81 € HT,
- SARL Joachim Chauvé, 29 Chemin du Vaux à Artannes/Thouet (49260), pour un montant 4 575.62 € HT;

- Petit bâtiment :

- SARL DEVAUD, 105 Rue St Jean des Bois à Allonnes (49950), pour un montant de 2 851.97 € HT,
- Toiture Chesneaux-Ribault, ZA du Pré Bertin à Varennes/Loire (49730), pour un montant de 3 296.99 € HT,
- SARL Joachim CHAUVE, 29 Chemin du Vaux à Artannes/Thouet (49260), pour un montant 2 999.96 €

HT.

Après l'exposé de Madame BONNEAU, Monsieur le Maire a fait procéder au vote.

A l'unanimité des membres présents, le conseil municipal :

DECIDE de retenir les propositions suivantes :

- SARL Devaud, 105 Rue St Jean des Bois à Allonnes (49950), pour un montant de 4 441.43 € HT pour le grand bâtiment et 2 851.97 € HT pour le petit bâtiment,
DIT que les crédits nécessaires seront inscrits au compte 21318 de la section dépenses d'investissement du budget primitif 2016.

Pour copie conforme :

En mairie, le 07/03/2016

Le Maire

A l'unanimité (pour : 14 contre : 0 abstentions : 0)

réf : 2016_013

TRAVAUX D'ELECTRICITE DANS UN LOGEMENT COMMUNAL RUE DES DUCS D'ANJOU - 1er étage

Madame BONNEAU, présente à l'Assemblée, le devis pour divers d'électricité dans le logement communal, 58 rue des Ducs d'Anjou, situé au 1er étage.

Le devis présenté est le suivant :

- Sarl Mickaël Marchand, ZA du Docteur Weiss à Chacé (49400), d'un montant de 1 039.29 € HT.

Monsieur le Maire fait procéder au vote et à l'unanimité des membres présents le conseil municipal :

ACCEPTE l'offre ci-dessus présentée pour un montant de 1 039.29 HT,

DIT que les crédits nécessaires seront inscrits au compte 615228 de la section dépense de fonctionnement du budget primitif 2016.

Pour copie conforme :

En mairie, le 07/03/2016

A l'unanimité (pour : 14 contre : 0 abstentions : 0)

réf : 2016_014

TRAVAUX DE PEINTURE GRANDE SALLE VILLENEUVE

Madame BONNEAU, adjointe au Maire, présente à l'Assemblée les devis pour la réfection de peinture de la grande salle Villeneuve.

Les devis présentés sont les suivants :

- Vincent Dézé, 5 Chemin des Bournaye à Souzay-Champigny (49400), pour un montant de 3 278.80 € HT,

- Lauren Poitou, 15 rue Juive à Saumur (49400), pour un montant de 2 478.30 € HT,

- SA Chudeau, 124 Av des Fusillés à St Lambert des Levées (49400), pour un montant 4 973.32 € HT;

Après l'exposé de Madame BONNEAU, Monsieur le Maire a fait procéder au vote.

A l'unanimité des membres présents, le conseil municipal :

DECIDE de retenir la proposition de Laurent Poitou pour un montant de 2 478.30 € HT,

DIT que les crédits nécessaires seront inscrits au compte 615228 de la section dépenses de fonctionnement du budget primitif 2016.

Pour copie conforme :

En mairie, le 07/03/2016

Le Maire

A la majorité (pour : 13 contre : 0 abstentions : 1)

Prochaines séances :

Jeudi 17 Mars - Vote du budget

Mardi 5 Avril

Mardi 3 Mai

Jeudi 9 Juin